

Transport des personnes par train Renouvellement de l'achat regroupé

Québec, le 3 février 2015 – La Direction générale des acquisitions (DGACQ) du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) désire informer sa clientèle qu'elle a procédé au renouvellement de l'achat regroupé Transport des personnes par train. Le contrat est en vigueur du 1^{er} février 2015 au 31 janvier 2018.

Les escomptes s'appliqueront maintenant sur l'ensemble des tarifs offerts par le transporteur, permettant ainsi de mieux répondre aux besoins exprimés par la clientèle.

Les modalités d'achat et escomptes applicables sont disponibles au guide d'achat. Celui-ci est accessible par le biais du Portail d'approvisionnement (<http://www.portail.approvisionnement-quebec.gouv.qc.ca>) à la section « Accéder au catalogue », sous la rubrique « Transport et hébergement ».



De plus, la DGACQ adhérant pleinement aux orientations du gouvernement en matière de développement durable, elle invite ses prestataires de services à adopter des pratiques écoresponsables afin de diminuer leur empreinte écologique. En optant pour le train, vous contribuez à réduire les répercussions de vos déplacements sur l'environnement. Nous vous invitons à consulter le [Répertoire de produits et services écoresponsables de la DGACQ](#) afin d'en connaître davantage sur les aspects environnementaux de cet achat regroupé.

Pour toute information, veuillez communiquer avec le personnel du service à la clientèle de la DGACQ au 418 643-5438 ou sans frais au 1 888 588-5438, ou par courriel à ser.clientele@cspq.gouv.qc.ca.

Source : Caroline Francis, conseillère en acquisition
Direction des achats regroupés